

CONCEPTION

C2. Quels sont les usages du bois en structure ?

FICHE C2.3 Système de constructif - Panneaux de bois massif lamellé croisé

La technique du CLT (pour Cross Laminated Timber) est plus récente que les autres et donc encore non traditionnelle. Elle bénéficie des avancées technologiques offertes par la recherche. Cette technique est couverte par une norme la NF EN 16351.

Principe de construction

Les bois massifs reconstitués sont des éléments linéaires reconstitués par collage de lames de bois massif de forte épaisseur à plis croisés. Ces panneaux sont préfabriqués en atelier à l'aide de machines à commandes numériques qui permettent de tailler des pièces pouvant aller de 12 m à 20 m de longueur et 3,5 m de hauteur (selon les gabarits camions).

C'est une technique essentiellement utilisée pour les bâtiments de grandes dimensions (collectifs, industriels et commerciaux).

Ces panneaux sont utilisés à la fois comme éléments de murs extérieurs, planchers, supports de couverture.

Produits utilisés

CLT.

Aspect normatif

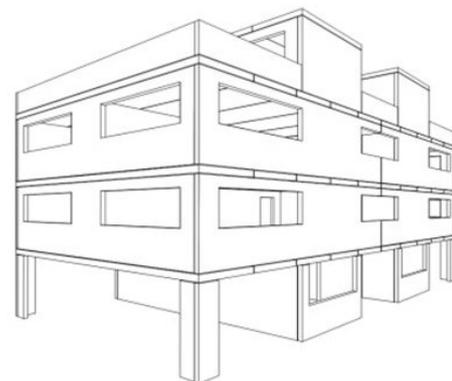
Cette technique n'est pas traditionnelle ; aussi les produits utilisés doivent faire l'objet d'un référentiel technique, type Avis Technique.

Domaine d'utilisation

Logements collectifs notamment au-delà de R+5, tertiaire.



© CNDB



© CNDB

ressources

Catalogue sur les produits issus de la ressource forestière nationale et transformés en France.

<https://bois-de-france.org>

Fiche BoisREF - Murs en panneaux de bois lamellé-croisé (CLT).

<https://catalogue-construction-bois.fr/referentiels-techniques/boisref/mur/>

Fiche BoisREF - Plancher en panneaux de bois lamellé-croisé (CLT).

<https://catalogue-construction-bois.fr/referentiels-techniques/boisref/plancher/>



LES FINANCEURS

